

Péret La réforme des rythmes scolaires sans fausse note

Elle a permis la création de l'orchestre d'harmonie à l'école.



■ Des mécènes et subventions ont permis l'achat des instruments.

La réforme des rythmes scolaires a fait beaucoup de bruit et continue à en faire. À Péret, elle s'est installée à la satisfaction de tous et de surcroît en musique, avec la création de l'orchestre d'harmonie alors peut-être va-t-elle à son tour connaître ses premiers "couacs" mais ceux-là seront bien excusables.

Au printemps dernier, la municipalité a décidé d'adhérer à l'association Un orchestre à l'école (OAE) et, en plein cœur de l'automne, les élèves du CE1 ont reçu leurs instruments de musique : guitares et cuivres flamboyants neufs. Christian Bilhac, le maire, accueillait les enfants accompagnés de leurs parents et des professeurs de musique dont David Pèremarti, chef d'orchestre.

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'aide de mécènes pour l'acquisition des instruments (près de 50%), de subventions, et également des sacrifices financiers consentis par les professeurs, comme le signalait Christian Bilhac.

Adhésion à Un orchestre à l'école
En 1999, le premier orchestre à l'école a vu le jour, il existait déjà quelques orchestres scolaires mais montés individuellement. Comme seuls 2% des enfants d'une classe étaient inscrits dans une école de musique ou un

conservatoire, et en milieu rural certainement moins, il devenait urgent de permettre à un nombre beaucoup plus important d'enfants de découvrir la musique. Mais tout ceci devait se faire dans un principe d'égalité pour tous, et donc de gratuité pour les familles. Avec ce projet, c'est toute la profession de la musique qui se mobilisait et rapidement les bienfaits sociaux de ce programme ont dépassé les enjeux économiques. Après avoir convaincu l'Éducation nationale et persuadé les professeurs des conservatoires et les élus, les des 900.
Corres. ML : 06 20 54 51 94.